

à la défense navale, mettrait ses aménagements à la disposition d'Air-Canada. Il y a un an de cela et rien n'a encore été fait. En mai dernier, la question est revenue sur le tapis. D'après les journaux, les honorables représentants d'Halifax s'y intéressaient vivement. On a examiné la situation. A l'intention du ministre, je vais citer les paroles d'un membre du service de la patrouille aérienne de la région. Je les relève au *Mail-Star*, d'Halifax, numéro du 25 mai. Il s'agit d'un texte officiel et c'est pour ce motif que j'en donne lecture.

Le lieutenant D. M. McLeod, de la direction supérieure du vol à la station navale de Dartmouth, a fourni des renseignements sur l'état actuel des pistes d'envol.

"Les pistes d'envol se dégradent" a-t-il dit. "L'empierrement s'étant détérioré, l'eau sourd maintenant de la piste."

"Tous les quadrimoteurs, a-t-il dit, sauf peut-être les Lancasters, sont visés par l'interdiction à l'égard des appareils de 60,000 livres. Les Constellations, qui de temps à autre ont utilisé la base, ont un poids brut de 74,000 livres, tandis que le "Strato-cruiser" américain qui y a atterri il y a environ un mois avait un poids de 120,000 livres."

"Les pistes d'envol ont été aménagées de façon qu'elles puissent porter des appareils de 65,000 livres, a affirmé le lieutenant, et l'interdiction actuelle a pour objet de prévenir la détérioration complète des pistes."

"Si les pistes continuent de se dégrader, cela pourrait causer de graves accidents à l'atterrissage."

"C'est pour empêcher de tels accidents et éviter les frais qu'entraînerait l'aménagement de nouvelles pistes que l'interdiction a été ordonnée" a-t-il dit en terminant.

L'interdiction envisagée, en ce qui a trait au poids des appareils, n'aura aucun effet sur les services d'Air-Canada à Halifax, d'après les représentants de la société.

Présentement, Air-Canada utilise des appareils DC-3 pour passagers, qui, à pleine charge, ont un poids brut de 26,000 livres.

Ce rapport, préparé par un représentant du service naval, laisse une impression assez sombre de la station de Dartmouth. De fait, les pistes d'envol sont défoncées. Bien qu'on ait enquêté activement sur la question depuis un an, rien n'a encore été fait au sujet de l'agrandissement de la station de Dartmouth, ni pour déterminer s'il y a lieu d'établir une nouvelle station dans cette région, en particulier pour les services d'Air-Canada. J'y vois, hélas, une autre raison de conclure qu'on ne se préoccupe pas des services à l'est de Montréal. Halifax est une des villes les plus importantes du pays. Elle a servi considérablement à des fins de défense au cours des deux guerres. Il semblerait que le ministère du Commerce, Air-Canada et le ministère de la Défense nationale aient rayé la région de la carte à l'heure actuelle, parce qu'il faudrait dépenser une couple de millions pour aménager le service ou en assurer l'expansion à cet endroit.

[M. Gillis.]

Il y a là un personnel considérable. C'est un endroit stratégique par rapport au continent européen et à l'Europe. Il n'y a là aucuns aménagements pouvant servir à la défense ou aux services aériens en général, et autant que je sache, les hauts fonctionnaires de l'Etat ne songent nullement à en établir.

Cette année, le ministère de la Défense nationale se propose de dépenser \$419,985,500. Vu l'importance de cette région et l'état de l'aéroport, qui sert à la défense, vu aussi le manque d'intérêt déjà manifesté par d'autres ministères à ce sujet, le ministre de la Défense devrait nous assurer, avant l'adoption de ses crédits, qu'il s'occupera de cette station navale dans la région dont j'ai parlé.

Quelques mots maintenant du recrutement. Selon l'honorable représentant de Calgary-Est, le ministre a récemment affirmé que les divers services obtiennent toutes les recrues dont ils ont présentement besoin. C'est peut-être vrai. Cependant, vu les normes requises par les trois armes, il ne doit pas être facile d'obtenir des candidats. Bon nombre de jeunes gens qui ont servi honorablement durant la dernière guerre et qui étaient en bonne santé, quand on les a libérés ont cherché à s'engager de nouveau lorsqu'ils n'ont pu obtenir d'autre emploi. Il leur a fallu subir des épreuves portant sur leur degré d'instruction. Ils ont constaté qu'ils n'avaient pas la formation élémentaire nécessaire pour être réengagés. Cependant, advenant une nouvelle guerre, on les accepterait.

A un moment critique de la dernière guerre, alors qu'il nous fallait des recrues à la hâte, nous avons constaté qu'environ 45 p. 100 de tous ceux qui cherchaient à s'enrôler étaient dans un état physique qui nous plaçait dans une situation fort embarrassante. En outre, d'un littoral à l'autre, le degré d'analphabétisme était si élevé parmi les recrues en perspective que le ministère de la Défense nationale s'est vu obligé d'établir, à North-Bay, une école pour la formation élémentaire des jeunes recrues. Le programme était complet, mais très abrégé; il s'agissait de leur enseigner les rudiments de la topographie, du pointage et d'autres sciences. J'ose dire au ministre que parmi les principaux articles du programme de préparatifs en vue de la défense, il y aurait lieu de prévoir la formation technique et l'alimentation des jeunes, afin qu'ils soient en bon état physique au moment de leur engagement.

Je crois que le ministre et son service devraient chercher à se rendre compte du nombre considérable de demandes qui leur sont parvenues de jeunes gens désireux de s'enrôler, mais qui ont dû être rejetés parce qu'ils n'avaient pas reçu la formation élémentaire nécessaire. Il faut tenir compte aussi de la forte proportion de jeunes qui, au